

PV de la séance des chefs techniques du 20.09.2021
19h30, Centre de Loisirs, Salle Neptune, Saignelégier

JS salue les personnes présentes et les remercie de s'être déplacées. Il rappelle que la séance de ce soir n'a pas de compétences décisionnelles, mais uniquement consultatives. L'objectif est une prise de température des clubs et un dialogue avec les représentants du comité régional.

Présences : Joachim Schlub (JS, comité, préside la séance, PV), Jacques Chevillat (JC, comité), Luca Verardo (LV, La Suze), Quentin Sauthier (QS, Volleyboys), Serge Jubin (SJ, VBC Porrentruy), Sven Tschanz (ST, Nidau Volley), Beni Rieder (BR, VEBB), Amandine Kohler (AK, CV Rossemaison), Lionel Loeffel (LL, VBC Delémont), Jean-Daniel Bolgiani (JDB, FSG Courfaivre)

Excusés : Claude Devanthéry, Roland Zbinden, GS Porrentruy, VB Péry

1) L'ordre du jour est accepté sans adjonction.

2) Equipes DM23 intégrées

La thématique a été abordée par ST, qui s'étonne du peu d'équipes inscrites au championnat régulier DM23 par rapport au nombre de DM23 intégrées aux ligues actives. Pour lui des confrontations entre jeunes du même âge est bénéfique au développement des athlètes.

JS indique que le comité est conscient du manque de cohérence de la situation actuelle DM23 et ajoute que le comité souhaite prendre la température à ce sujet auprès des clubs.

Les points suivants sont abordés par les clubs présents :

- Il serait positif de promouvoir un championnat régulier DM23 (JDB, SJ)
- Il est important de garder un équilibre entre jouer un maximum de matchs pour progresser et ne pas surcharger les joueuses (LL, LV)
- La catégorie M23 à-t-elle un sens ? il s'agit d'adulte et plus d'adolescents qui peuvent très bien jouer dans des ligues actives. La catégorie serait uniquement pertinente dans un but de performance pour les CCHS de la relève (BR, SJ)
- Un certain nombre d'équipes actives dépendent des juniors au niveau du contingent. Les DM23 concurrencent ces équipes (AK, LV)
- Un championnat DM23 peu attractif pour certains clubs, car pas assez d'équipes qui y participent (SJ)

ST demande formellement au comité régional de prendre des contacts avec les régions limitrophes pour organiser un championnat M23 INTER digne de ce nom l'année prochaine

4) Doubles licences juniors dans les équipes actives

La thématique a été abordée par ST qui a déposé une demande de dérogation pour les clubs de Nidau Volley, VEBB et Aarberg. Ils ont de nombreux nouveaux joueurs et cela leur permet de les répartir par classe de force en junior HM18 dans les différents clubs tout en leur permettant de jouer en actif dans leurs clubs « d'origine ».

Les personnes présentes soutiennent cette mesure ponctuelle qui vise à résoudre une solution particulière. Ils privilégient un fonctionnement par dérogation motivée plutôt qu'une modification du règlement régional.

5) Modus des qualifications aux CCHS de la relève

JS présente le mode de qualification pour les CCHS de la relève, à savoir 2 tournois le 21 novembre et le 5 décembre 2021. Le délai d'inscription des équipes pour les qualifications aux CCHS, le 1^{er} octobre, est rappelé aux responsables techniques.

ST salue le fait de rassembler tous les juniors au même endroit le même jour. Il note cependant que le modus choisi la saison passée induisait des matchs « au rabais » (début des sets à 5-5 par exemple). Pour les personnes présentes, les règles doivent être les mêmes que pour la phase finale des CCHS. Pour éviter des plannings compliqués, serait-il pertinent d'organiser ces tournois sur plusieurs sites ?

Pour SJ, il serait peut-être nécessaire de restreindre l'accès aux qualifications régionales pour avoir moins d'équipes à gérer sur une journée. Il serait en outre bénéfique d'avoir une vision claire derrière l'organisation de ces tournois, laquelle peut être variée : fête du volley, performance, etc.

LV note qu'il est important de garantir un accès aux qualifications régionales à toutes les équipes intéressées, ce que soutiennent plusieurs personnes présentes.

6) Divers

JDB : Il serait préférable d'organiser la séance des responsables techniques directement à la fin des championnats, avant les inscriptions, pour discuter des points en fonction de la saison à venir.

ST : Quelle est la situation en D5 avec les retraits d'équipes ? JS précise que le comité observe la situation de près et pourra, si d'autres retraits sont annoncés, modifier le mode de championnat pour en conserver son attrait pour les équipes restantes.

SJ aborde le thème du manque d'arbitres dans la région. Il encourage les clubs à promouvoir cette activité auprès de leurs membres et les encourage à avoir un responsable des arbitres.

SJ et LV se demandent s'il ne serait pas préférable d'organiser plus de tournois M13. Cela permettrait plus de contacts entre les équipes et une meilleure ambiance dans cette catégorie.

QS demande s'il serait possible d'organiser une formation des arbitres online. SJ indique qu'une telle possibilité existe déjà. QS ajoute qu'il serait favorable à une intégration progressive des arbitres en formation comme 2^e arbitres dans des petites ligues, en accompagnant des arbitres expérimentés. JS soutient cette proposition. D'arbitres « stagiaires ».

Enfin QS demande si les formulaires d'annonce des matchs online inscrivent directement les résultats sur le site internet. JC indique que non, c'est le webmaster qui doit les entrer ensuite manuellement.

JC rappelle aux participants la date du test PISTE (14.11.2021 à Corgémont), Il rappelle également que SV a donné des prescriptions quant aux ballons utilisés pour les M13 et que la règle propre au championnat M15 filles (pas de spécialisation, ni libéro) a été supprimée pour les garçons M16.

La séance est levée à 21h30